

EDITORIAL - VIVRE À JOUY

La rentrée scolaire 2016 est maintenant assurée. Elle ouvre une année qui se terminera, en juin 2017, avec un parlement renouvelé, à la suite de l'élection présidentielle (dont la campagne est déjà bien engagée). Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Au niveau national il est déjà utile de commencer à déchiffrer « l'essentiel » du « farfelu » : pour ne pas s'arrêter au propos du meilleur « bateleur de foire » ou du « mauvais historien ». Quelques lignes de ce PS info vous invitent à un premier décodage, pour 2017, à partir du travail parlementaire des cinq années écoulées, sans oublier l'Europe.

Au quotidien, dans notre environnement jocassien, il reste aussi à suivre de près ce qui se prépare, sans les Jocassiens. Notre ville engage une « marche arrière » au lieu du « nouvel élan » promis : la poste ferme un mois l'été, la piscine réduit ses horaires d'ouverture sans concertation, les projets urbains sont rognés, d'autres aménagements de la ville se préparent dans la plus grande opacité...

Dans le même temps, M. Veyrine nous confirme que des promesses de campagne, dont le gel des impôts locaux, « n'engagent que ceux qui les écoutent ». Tous les redevables de la TFB (Taxe sur le Foncier Bâti) en ont fait l'amer constat.

Mais, heureusement, la vie de la ville, c'est aussi l'engagement des Jocassiens. S'ils ne sont plus invités à débattre de l'avenir de leur ville, les habitants, les bénévoles ont pourtant démontré, à nouveau (lors du forum des associations notamment), la vitalité qu'ils peuvent lui apporter.

Nous vous invitons à venir débattre avec le PS et les élus de l'opposition pour faire valoir vos attentes.

Le secrétaire de section.

IMPOTS LOCAUX LES DOULOUREUSES SURPRISES DE LA RENTRÉE

Si en 2015 vous avez payé 1 374 € de Taxe sur le Foncier Bâti (TFB), vous paierez 1 558 € pour l'année 2016... Soit 184 €, ou **13,39 % de plus**.



www.shutterstock.com · 314942846

Les deux collectivités les plus responsables de cette augmentation sont :

- **La commune de Jouy-le-Moutier, pour 53 € (+ 7,92 %) :**

Alors que dans ses déclarations de campagne, le Maire actuel assurait qu'il allait stabiliser l'impôt :

- *Maintenir les taux (d'imposition...) à leurs valeurs actuelles et ne pas les augmenter sur la durée du mandat* (page 23 du programme de JC Veyrine, pour le vote du 23 mars 2014).
- *Le gel des taux communaux de vos impôts locaux* (1^{ère} ligne des engagements de JC Veyrine et de son équipe, verso du tract, pour le vote du 30 mars 2014).

La baisse des dotations de l'Etat reste un faux prétexte. Cette réduction des versements de l'Etat étant engagée bien avant 2014 et chacun savait qu'elle allait se poursuivre.

Quand à une « petite diminution » de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), elle est bien inférieure à ce qu'elle devrait être, en « reconnaissance » de l'effort des Jocassiens pour diminuer le coût de gestion de ces déchets ménagers. Et elle ne compense en rien les + 7,92 % d'augmentation de la Taxe sur le Foncier Bâti.

Pour nous contacter :

 ps.jouy-le-moutier@hotmail.com

 <http://jouy-le-moutier.parti-socialiste.fr>

• **Le Département, pour 113 € (+ 30,87 %) :**

Après une augmentation de 20 % en 2012, c'est donc près de 60 % d'augmentation des impôts du département (Conseil Général) depuis 5 ans.

Dans les deux cas, il s'agit d'augmentations appliquées par des élus de la Droite. Pourtant, ces derniers promettent (pour 2017, notamment...) de baisser drastiquement les impôts et les dépenses publiques.

Ne serait-il pas plus « honnête » de déclarer que, si la recherche d'économies et de performances doit être permanente dans la gestion des services publics, il y a des seuils de prélèvement au-dessous desquels, la solidarité nationale et le tissu social craquent ?



**LA POSTE...
ELLE FERME À
JOUY !**

La Poste était fermée pendant un mois d'été à Jouy-le-Moutier, une ville de 17 000 âmes moins bien desservie en service public qu'une commune rurale de quelques centaines d'habitants.

Mais, dans ces petites communes rurales, un Maire se bat pour assurer le meilleur service à ses administrés.

A Jouy-le-Moutier, visiblement, la majorité en place n'en a cure. Et la fermeture de la Poste, pendant un mois cet été, n'est-elle pas que la partie visible du « déclin » où s'engage la ville depuis deux ans ?

En abandonnant le projet de localiser les services centraux au cœur de la ville nouvelle, le Maire actuel donne un premier message. Le prétexte d'un manque de financement a bon dos. En réalité, nous en revenons à l'avant 2008 : on laisse ces services publics communaux loin des habitants de la ville nouvelle, pour donner l'illusion de préserver le « village historique ».

A vouloir s'accrocher à ce « retour vers le passé », en guise de « nouvel élan », c'est l'ensemble de la commune qui en pâtit : Le village pourrait bénéficier de la dynamique (abandonnée par la majorité en place) que provoquerait l'urbanisation de la côte d'Ecancourt, avec un pôle commercial dans le bas de cette côte - L'Hôtel de Ville au cœur de la ville nouvelle apporterait une réelle synergie, entre les services publics, dont la Poste...

Dans quelques années, TOUS les Jocassiens devront-ils aller à Vauréal pour y trouver TOUS les services publics, la Poste, la piscine ?...

Cette tendance risque de se développer : à force de « rogner » les projets lancés avant 2014, à

force de considérer, comme pour la concertation que tout, y compris la Poste, peut se faire par le virtuel, le nouveau Maire enterre notre ville, en la rendant « dépendante » de sa voisine Vauréal.

Trouver des coupables - pour la fermeture de la piscine « c'est de la faute à la CACP », pour la fermeture de la Poste, ce sera de la faute à qui ?... - ne suffira pas. Cette situation dénote le manque d'AMBITION de la majorité actuelle pour l'avenir de Jouy. Les Jocassiens apprécieront.



**URBANISME
OÙ VA JOUY-LE-
MOUTIER ?**

Des « projets qui avancent » se targue M. le Maire... Il ne s'agit pourtant QUE des projets engagés par la majorité précédente, mais avec un an de retard et beaucoup de coups de canif dans les engagements pris.

Les remises en cause de choix antérieurs ne reposent sur aucune consultation des habitants dont :

- Les formes architecturales du futur cœur de ville,
- Les aménagements et la densification des Eguerets.

Deux dossiers qui devaient faire l'objet d'une consultation des habitants.

Les autres choix relèvent également de la même pratique de « potentat éclairé », ne consultant personne, comme :

- Un centre social qui n'a plus que le nom, qui va changer et s'appeler le « Beffroi ». Les services de la Mairie prennent la place des associations et des rencontres habitants.
- L'abandon de l'Hôtel de Ville au cœur de la ville.
- Le silence sur la route de contournement (réclamée à cor et à cri quand ces élus étaient dans l'opposition).
- La démolition de l'école des Retentis, remplacée par des immeubles.
- Des abattages d'arbres intempestifs (Avenue du Vast, Rue des Vignes Blanches...) sans autres replantations...

La concertation est tellement absente des choix communaux depuis deux ans que les habitants n'y croient plus. La réunion du 29 juin 2016, rassemblait 80 personnes. Elle a servi à la promotion des constructions en cours, mais surtout pas à demander l'avis des Jocassiens.

Nous sommes retombés dans les « ornières » d'avant 2008 où chaque habitant doit s'estimer heureux d'être « accueilli » à Jouy. Ses attentes pour sa ville n'intéressent pas la majorité actuelle.

2017 - RÉFLÉCHIR POUR CHOISIR



A huit mois de la présidentielle, il est temps de se demander, VRAIMENT, de quoi la Nation a besoin, pour imaginer son vote, en conséquence...

Le bilan 2012/2017 se distingue largement de celui de 2007 à 2012 et de la logique ultralibérale et autoritaire qui accompagnait l'action.

Voulez-vous voir remis en cause ce qui relève de l'acquis depuis 2012, dont les lois suivantes ?

- 9 octobre 2012 : création des **emplois d'avenir**.
- 19 décembre 2012 : création de la **Banque Publique d'Investissement**.
- 21 décembre 2012 : dispositif de **lutte contre le terrorisme**.
- 31 janvier 2013 : **abrogation de la loi Ciotti** qui permettait la suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire.
- 14 février 2013 : création des **contrats de génération**.
- 11 mars 2013 : création des **tarifs sociaux de l'énergie** et instaurant une trêve hivernale pour

lutter contre les coupures d'électricité pour les ménages à revenus modestes.

- 23 avril 2013 : ouverture au **mariage pour tous**.
 - 25 juin 2013 : **refondation de l'école de la République**.
 - 18 juillet 2013 : **séparation et régulation des activités bancaires**.
 - 17 septembre 2013 : **transparence de la vie publique**.
 - 30 octobre 2013 : lutte contre la **fraude fiscale** et la **grande délinquance économique et financière**.
 - 22 janvier 2014 : **interdiction du cumul des mandats** qui permettra de renouveler et rajeunir la classe politique
 - 27 février 2014 : pour la **formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale**.
 - 13 février 2014 : sur la **consommation**.
 - 26 juin 2014 : **lutte contre le dumping social**.
 - 28 juin 2014 : **encadrement des stages**.
 - 21 juillet 2014 : pour l'**économie sociale et solidaire**.
 - 23 juillet 2014 : pour l'**égalité réelle entre les femmes et les hommes**.
 - 1^{er} octobre 2014 : 1^{ère} lecture de la loi pour la **transition énergétique**.
 - 11 septembre 2014 : sur l'**avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt**.
 - 2 décembre 2014 : proposition de résolution pour la **reconnaissance de la Palestine**.
 - 16 décembre 2014 : adoption en 1^{ère} lecture de la **réforme du droit d'asile**.
 - 15 janvier 2015 : loi de **délimitation des nouvelles régions**.
 - 26 janvier 2015 : 1^{ère} lecture de la loi pour la **croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques**.
 - 17 mars 2015 : sur la **fin de vie**.
 - 14 avril 2015 : adoption de la **loi pour la santé** : tiers payant, prévention contre la drogue et l'alcool, don du sang pour les personnes homosexuelles.
- Cet été 2016 avec la loi travail :
- **Les espaces de négociation dans toutes les entreprises**, tenant compte, du souhait de l'employeur et des conditions de travail des salariés et de leur emploi...
 - **Les droits des syndicats**, pour négocier ces adaptations éventuelles.

Les priorités portées au sein de l'Europe comme au G20, pour une économie mondiale plus

régulée, un meilleur contrôle des mouvements de capitaux,

Il faut se rappeler qu'en 2012 l'économie française était au point mort, que la dette et les déficits publics étaient au plus haut. Que, comme dans le parti majoritaire, le faste et l'intempestif avaient supplanté le rationnel et l'efficace. Que l'Europe nous attendait, que les risques d'un dérapage des taux d'intérêts étaient réels...

Pour les 5 ans à venir, les promesses de la Droite détruiront des pans entiers de notre modèle social : suppression de 150 000 à 300 000 postes de fonctionnaires - 100 milliards d'économies annoncés (au bénéfice des fortunés et au détriment de la couverture sociale des autres) - la retraite à 65 ans, la fin des 35 heures...

Par comparaison, on peut critiquer qu'il n'a pas été assez fait. Mais reconnaissons ce qui a été accompli. On peut railler l'impression d'hésitation, mais reconnaissons que dans ce terrible contexte, jamais François HOLLANDE n'a jamais cédé aux peurs, aux doutes, aux angoisses, au diktat de l'émotion.

Encore 7 mois pour « regarder de plus près » ...

EUROPE - OBAMA NOUS RAPPELLE L'IMPORTANCE DE NOTRE EUROPE



Le 25 avril à Hanovre ... :
« Peut-être vous faut-il quelqu'un d'extérieur, quelqu'un qui n'est pas européen, pour vous rappeler la grandeur de

ce que vous avez accompli ».

Le Président des Etats-Unis a fait l'éloge de l'Europe, rappelant aux Européens l'importance de la création de cet espace pacifié et dont la qualité de vie est enviée par tant d'humains, de par le Monde. Extraits :

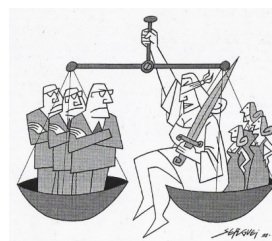
... « C'est pourquoi je vous le dis, peuples d'Europe : n'oubliez pas qui vous êtes. Vous êtes les héritiers d'un combat pour la liberté. Vous êtes les Allemands, les Français, les Néerlandais, les Belges, les Luxembourgeois, les Italiens – et, oui, les Britanniques, qui se sont élevés au-dessus des vieilles divisions et ont mis l'Europe sur le chemin de l'union. Vous êtes les Polonais de Solidarnosc, les Tchèques et les Slovaques qui ont mené une "révolution de velours". Vous êtes les Lettons, les Litvaniens et les Estoniens qui se sont donné la main pour former une grande chaîne humaine de la liberté. Vous êtes les Hongrois et les Autrichiens qui ont cisailé les frontières de barbelés. Et vous

êtes les Berlinoises qui, en cette nuit de novembre, ont enfin abattu ce mur. Vous êtes les habitants de Madrid et de Londres qui ont défié les attentats et refusé de céder à la peur.

Et vous êtes les Parisiens qui, sous peu, vont rouvrir le Bataclan. Vous êtes les habitants de Bruxelles, rassemblés sur une place au milieu des fleurs et des drapeaux, parmi lesquels ce Belge qui a lancé un message – nous avons besoin de "plus". Plus de compréhension. Plus de dialogue. Plus d'humanité. C'est ce que vous êtes. Unis, ensemble. Vous êtes l'Europe – "unis dans la diversité". Guidés par les idéaux qui ont éclairé le Monde, et plus forts encore quand vous êtes unis.

SOCIÉTÉ

LIBERTÉ, ÉGALITÉ (1), LIBERTÉ, FRATERNITÉ...



L'actualité de l'été consacrait beaucoup de temps à l'habillement des femmes, notamment sur la plage. Pourquoi tant de débats pour les vêtements féminins et jamais pour ceux des hommes ?

Dans ce domaine également l'égalité, entre la Femme et l'Homme, doit s'appliquer.

L'EGALITE F/H est NATURELLEMENT HUMAINE. C'est un sujet qui ne se discute pas. La question porte sur les verrous à faire sauter : culturels ou religieux - crainte de la femme - désir d'être servi ou de dominer (tous les 3 jours une femme meurt sous les coups de son conjoint) ...

Il ne revient NATURELLEMENT pas à 49 % de l'Humanité (les hommes) d'inventer les moyens d'oppresser les 51 % autres, au travers de leurs pouvoirs dans : l'économie, la politique, le religieux, leur force physique...

Mais, il reste beaucoup à faire, pour que tous les hommes en soient convaincus (ou contraints par la loi, à appliquer sans faille) et, aussi, qu'aucune femme ne doute que : En parfaite **Egalité**, chaque personne a le droit de se vêtir et d'agir en toute **Liberté**, dans le cadre des lois existantes et suffisantes...

(1) « Je dis que l'Humanité a un synonyme : **Égalité** ; et qu'il n'y a sous le ciel qu'une chose devant laquelle on doit s'incliner, le génie, et qu'une chose devant laquelle on doit s'agenouiller, la bonté » (Victor HUGO).